# Plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères

#### 1. Favoriser une précocité de l'exposition

- > proposer la pratique d'une langue vivante dès la maternelle.
- > pour accompagner les professeurs des écoles, renforcer la présence à leurs côtés d'assistants étrangers, locuteurs natifs. Augmenter de 20% leur nombre à l'horizon de la rentrée 2020.

#### 2. Favoriser une régularité de l'exposition

- > Dans le premier degré, au lieu de 2 séances de 45 minutes par semaine, privilégier des séances quotidiennes de 15 à 20 minutes.
  - ✓ Cette organisation sera expérimentée à la rentrée 2019 dans toutes les circonscriptions du premier degré et sera généralisée à la rentrée 2020 à toutes les écoles.
- > Dans le second degré, encourager des expérimentations pour organiser l'enseignement par modules de 45 minutes.
  - ✓ Une expérimentation sera lancée à la rentrée 2019 dans 300 collèges (10 par académie).

## 3. Favoriser la pratique systématique de l'anglais

> Rendre obligatoire l'apprentissage de l'anglais en LV1, LV2 ou LV3.

#### 4. Rendre l'enseignement des langues plus structuré et progressif

- ✓ Des documents ressources expliciteront les attendus en vocabulaire et proposeront des progressions organisées dans l'acquisition du vocabulaire, afin d'atteindre la maîtrise des 4 000 mots les plus fréquents dans chaque langue, soit le niveau B2 visé à la fin du lycée.
- ✓ Un guide pour l'enseignement des langues vivantes à l'école sera mis à la disposition des professeurs des écoles.
- ✓ Un vade-mecum de l'enseignement en langues accompagnera le développement des enseignements bilingues et internationaux, dans le premier et le second degré.

#### 5. Utiliser toutes les ressources du numérique et de l'intelligence artificielle

- Création d'un prix national de la pédagogie numérique.
- > Lancement d'un appel à projet, doté de 150 000 euros, pour la création d'un programme de conversation numérique en langue étrangère.
- > Création d'un outil numérique interactif d'aide à la pratique de l'oral.

## 6. <u>Inscrire le parcours des élèves dans un cadre de référence européen</u>

- > Créer un test de positionnement en 3<sup>ème</sup> en anglais dès 2020.
- > Baccalauréat : pour la session 2021, voie générale, technologique et professionnelle, l'examen sera complété par une attestation de langue.
- > Offrir une certification aux élèves qui suivent un parcours renforcé en anglais, allemand et espagnol.

## 7. Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation initiale

- > Intégrer une nouvelle épreuve, optionnelle, à la maquette du nouveau concours de recrutement des professeurs des écoles. Cette nouvelle option sera proposée à compter du concours 2021.
- > Donner aux professeurs stagiaires la possibilité de faire un stage en responsabilité d'un semestre dans un pays européen.

### 8. Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation continue

- > S'appuyer sur l'augmentation du programme ERASMUS+ pour multiplier par deux le nombre de professeurs qui partent en mobilité.
- > Ouvrir aux professeurs du premier et du second degré la possibilité de passer la certification complémentaire leur permettant d'enseigner en langue étrangère en dehors de dispositifs spécifiques.

#### 9. Multiplier les écoles et établissements bilingues et internationaux.

- > Pour réduire la fracture territoriale, créer pour la rentrée 2020 au moins une école bilingue dans une grande langue internationale dans tous les départements qui n'en ont aujourd'hui aucune.
- > À l'horizon 2022, multiplier par deux le nombre d'écoles bilingues dans les grandes langues internationales dans l'ensemble des départements français.
- > Créer un réseau d'établissements labellisés EUROSCOL (60 en 2019).
- Faire des établissements publics locaux d'enseignement international (EPLEI) et des établissements EUROSCOL des centres régionaux de formation et de diffusion de pratiques d'enseignement et d'ouverture à l'international.

#### 10. Créer un baccalauréat français international

> Définir les modalités d'un baccalauréat international français susceptible de promouvoir l'excellence du modèle éducatif français dans un contexte éducatif concurrentiel.